BURKINA FASO

Région de l'Est
(219,719 PDI, Source SP/CONASUR 31/03/2023)

Rapport mensuel Monitoring de Protection – Septembre 2024

700 personnes en déplacement [1]	23 incidents avec 80 victimes
00 cas de protection assistés	41 cas [2]de protection référés

Séance de sensibilisation sur les EEI à Kantchari

[1] Mouvement retour ; chiffres non officiels
[2] Il s'agit de 19 survivantes de VBG, 11 victimes d'atteinte au droit au logement, 11 victimes d'atteinte au droit à la propriété

I. Résumé

Le contexte sécuritaire dans la région de l'Est a connu une dégradation notable en septembre 2024, exacerbée par une intensification des activités des groupes armés (GA). Cela a entraîné des violations des droits humains et du droit international humanitaire comme en témoignent les 23 incidents enregistrés au cours du mois, contre 18 en août, soit une augmentation de 21%. Les provinces touchées par ces incidents sont respectivement la Tapoa (15), le Gourma (04), la Gnagna (03) et la Kompienga (01), causant 80 victimes soit 11 filles, 36 femmes, six (06) garçons et 27 hommes.

Ci-après, le résumé des types de violations (07) enregistrées au cours du mois :

- **Atteinte au droit à la vie** : neuf (09) victimes comprenant deux (02) femmes et sept (07) hommes (07 PDI, 2 hôtes) ;
- **Atteinte à l'intégrité physique et/ou psychique** : cinq (05) victimes comprenant une (01) femme et quatre (04) hommes) (4 PDI, 1 hôte) ;
- **Violences basées sur le genre (VBG)** : 19 survivantes soit une (01) fille et 18 femmes (12 PDI, 7 hôtes) ;
- **Allégations de violations graves des droits des enfants** : sept (07) victimes soit six (06) filles, un (01) garçon (4 PDI, 3 hôtes) ;
- **Atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne** : 18 victimes comprenant 13 femmes, cinq (05) hommes (9 PDI, 9 hôtes) ;
- **Atteinte au droit à la propriété** : 11 victimes tous des hommes (10 PDI, 1 hôte) ;
- **Atteinte au droit au logement** : 11 victimes, toutes des PDI, soit trois (03) filles, trois (03) femmes, cinq (05) garçons.

II. Couverture géographique

27 communes couvertes | 25 comités locaux de Protection | 10 points focaux communautaires | 06 moniteurs de Protection | 22 moniteurs volontaires

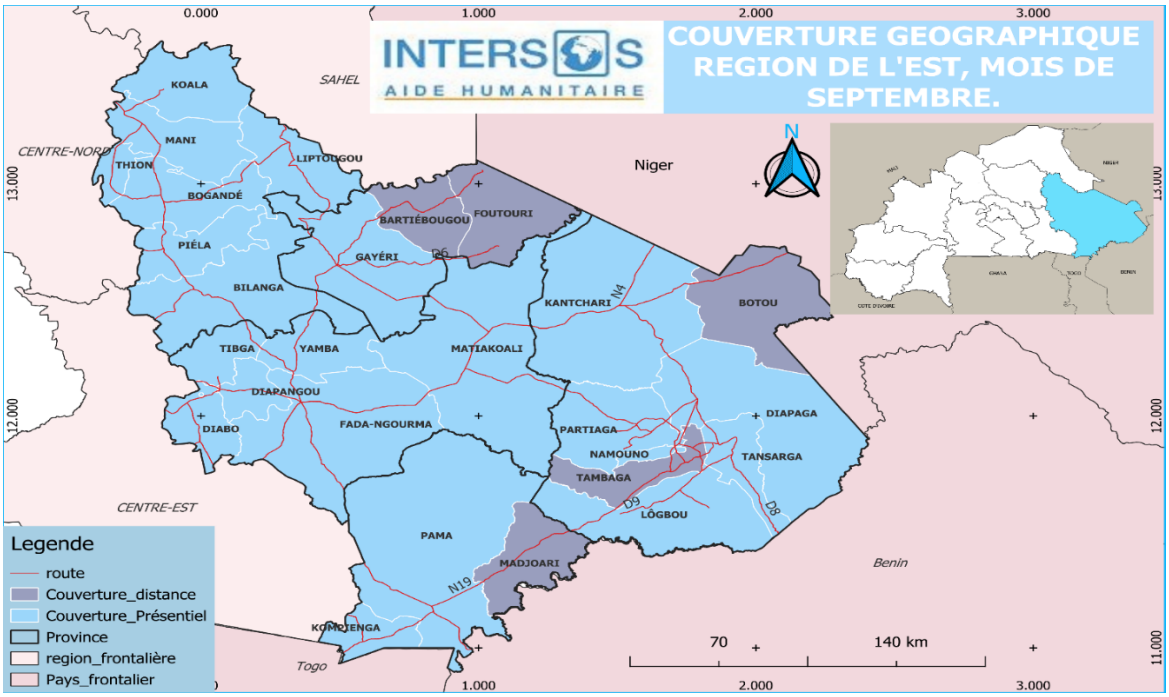

- **Accessibilité**

Toutes les provinces de la région à savoir le Gourma, la Tapoa, la Komondjari, la Gnagna et la Kompienga ont été couvertes par les activités de monitoring de protection au cours du mois de septembre 2024. Cette couverture a été possible grâce à une collaboration étroite entre les moniteurs, les comités locaux de protection, les points focaux communautaires, les informateurs clés, ainsi que les volontaires des organisations de la société civile (AEJTB et TODIMA).

Vingt-sept (27) communes ont été couvertes, dont cinq (05) à distance en raison de la difficulté liée à l'accès du fait de l'activisme des groupes armés et la présence des Engins Explosifs Improvisés (EEI) sur les axes routiers. Ces communes ont été atteintes via des appels téléphoniques avec les informateurs clés ou par l'intermédiaire de personnes rencontrées lors des marchés hebdomadaires.

Ci-dessous la répartition des communes atteintes :

- **22 communes couvertes en présentiel :** Fada N'Gourma, Matiacoali, Yamba, Diapangou, Diabo et Tibga dans la province du Gourma ; Bogandé, Piela, Liptougou, Thion, Coalla, Mani, Bilanga dans la province de la Gnagna ; Diapaga, Logobou, Partiaga, Tansarga, Namounou, Kantchari dans la province de la Tapoa ; Gayéri dans la province de la Komondjari et Kompienga, Pama dans la province de Kompienga.
- **Cinq (05) communes couvertes à distance :** Tambaga et Botou dans la province de la Tapoa ; Madjoari dans la province de la Kompienga ; Foutouri et Bartiébougou dans la province de la Komondjari.

La présence des moniteurs, des comités locaux et des points focaux communautaires a permis d'assurer la couverture des 22 communes. Pour les cinq (05) autres, les communications ont été maintenues via des échanges téléphoniques et des intermédiaires.

- **Méthodologie de collecte d'informations**

La méthode de collecte de données utilisée combine à la fois une approche individuelle et une approche communautaire, une approche quantitative et qualitative. L'administration d'entretiens semi-directifs permet de collecter des données agrégées à l'échelle des communes, qui sont ensuite analysées afin de dégager les tendances de perception des communautés sur les risques de protection et les violations auxquelles elles sont confrontées. Pour ce faire, les outils utilisés sont les fiches de rapports flash, d'incidents individuels et communautaires, les fiches de référencement, ainsi que des formulaires pour les ménages et les informateurs clés. La collecte s'est effectuée durant le mois et de manière rotative auprès d'un échantillon composé « d'informateurs clés » et de « ménages », ainsi que de « survivant(e)s de violations de droits humains », tout en s'appuyant sur un dispositif composé de comités locaux de protection, de points focaux, de volontaires et de moniteurs de protection. Consacrant le principe de localisation, le dispositif de Monitoring de Protection en place dans la région de l'Est mobilise également les organisations de la société civile à savoir l'*Association des Enfants et Jeunes Travailleurs du Burkina (AEJTB) et TODIMA*. Ceci permet de compléter la couverture géographique de INTERSOS et de couvrir davantage de communes et de villages, y compris les plus difficiles d'accès.

Dans le cadre des activités, les outils de collecte des données ont été renseignés et validés sur Kobo. Ci-dessous les éléments fournis pour la collecte et traitement des données enregistrées au cours du mois :

- **29** questionnaires informateurs clés administrés auprès de 13 hommes et 16femmes dont huit (08) dans une ZAD ;
- **29** formulaires ménages administrés auprès de 13 hommes, 16 femmes dont huit (08) dans une ZAD ;
- **12** formulaires d'indice monitoring de protection administrés auprès de huit (08) hommes et quatre (04) femmes ;
- **15** formulaires alertes flashs dont deux (02) dans une ZAD ;
- **80** formulaires d'incident individuels administrés auprès de 33 hommes et 47 femmes ;
- **41** formulaires de référencement des cas de protection administrés auprès de 15 hommes et de 25 femmes.

- **Points clés issus de la collecte d'informations**

La dégradation de la situation de protection des populations dans les zones sous blocus est alarmante, en raison de l'activisme des groupes armés. En septembre 2024, des interviews menées auprès de 236 femmes et 78 hommes dans les communes de Fada N'Gourma, de Bogandé, de Gayéri, de Kantchari, de Diapaga, de Tibga, de Diabo, de Namounou, de Partiaga, de Kompienga, de Pama et de Matiacoali ont révélé un manque inquiétant de vivres qui reste le besoin le plus pressant. Cette pénurie pousse de nombreuses personnes, notamment les déplacés internes, à adopter des stratégies néfastes d'adaptation pour subvenir à leurs besoins, les exposant à des violences telles enregistrées au cours du mois (meurtres, les enlèvements et les viols).

Au cours du mois, huit (08) incidents liés à la quête de moyens d'existence ont été signalés dans les communes de Fada N'Gourma, de Diapaga, de Koala, de Kantchari, de Kompienga et de Thion. Ces incidents ont touché un total de 48 victimes constituées de six (06) filles, 27 femmes, un (01) garçons et 14 hommes.

III. Typologie des déplacements identifiés

Au cours du mois, aucun déplacement forcé de population n'a été enregistré, mais plutôt une vague de retour de 100 ménages constitués de 700 personnes de 250 filles, 200 femmes, 180 garçons et 70 hommes de la commune de Kantchari vers Matiacoali (chef-lieu de commune), Halongou et Mangou (tous de la commune de Kantchari) Ces retours spontanés sont dûs aux conditions de vie difficiles dans les zones d'accueil.

De plus, lors du point sur la situation humanitaire à la 7ème rencontre cluster sous nationale de l'Est la Direction Régionale en charge de l'action humanitaire de l'Est a rapporté que 5,065 ménages, soit 28,364 personnes, seraient retournés dans leurs localités d'origine.

Il est important de noter que le manque de déplacements forcés pourrait être lié à l'absence de menaces ou ultimatums de la part des groupes armés, ainsi qu'au fait que les incidents se sont principalement produits dans des zones d'accès difficile, limitant ainsi les possibilités de déplacement.

Le tableau ci-dessous montre en détail la tendance des mouvements de populations suivant les localités et le nombre de personnes concernées :

Commune, province, région, (Localité de départ)	Commune, province, région (Localité d'accueil)	# ménage	# personne	# homme	# garçon	# femme	# fille	Type de mouvement	Motifs
Kantchari, Tapoa, Est	Kantchari,Tapoa, Est, Halongou, Mangou, Matiacoali	100	700	70	180	200	250	Retour	Conditions de vie précaires dans la zone d'accueil
Total		100	700	70	180	200	250		

IV. Incidents de protection

23 incidents

80 victimes

10 communes touchées : Coalla, Diapaga, Fada N'Gourma, Kantchari, Namounou, Kompienga, Manni, Logobou, Thion, Matiacoali,

- **Statistiques**

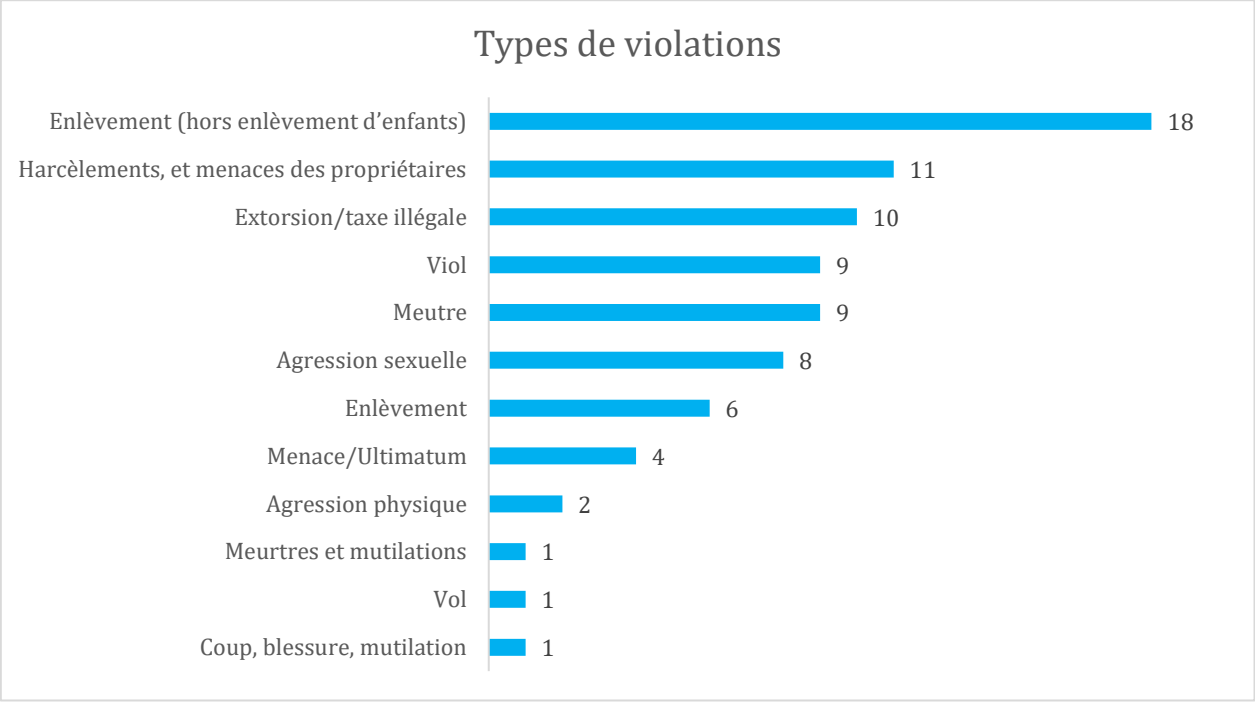

Victimes par commune
Diapaga 33
Fada N'Gourma 25
Kantchari 8
Coalla 6
Mani 2
Kompienga 2
Thion 1
Namounou 1
Matiacoali 1
Logobou 1

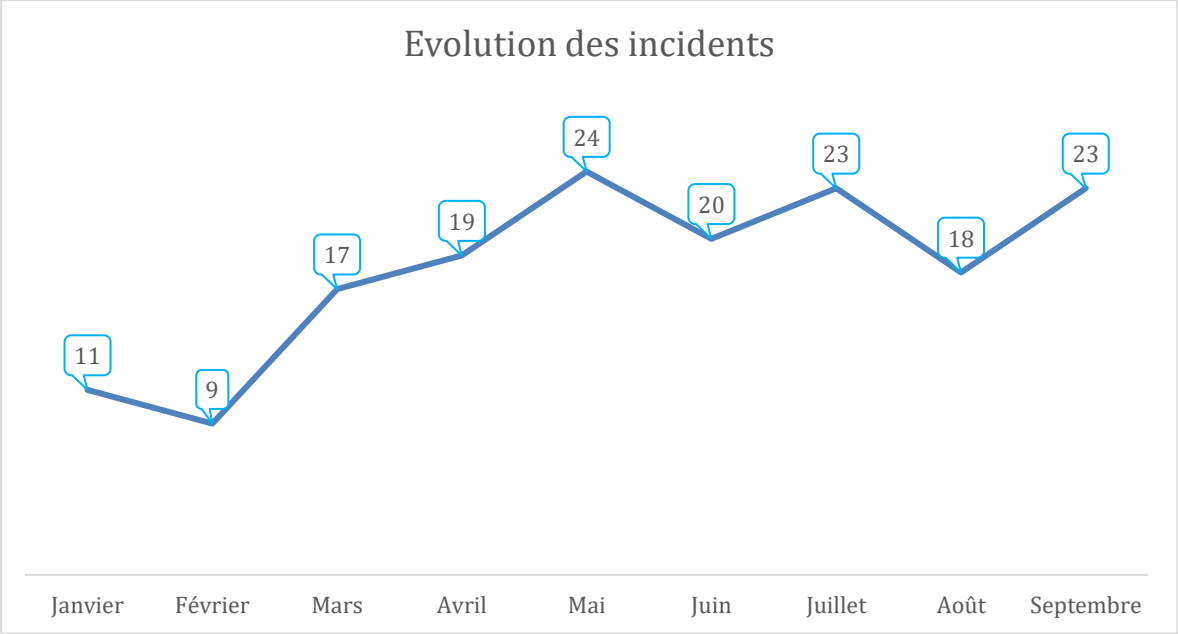
Evolution des incidents
11
9
17
19
24
20
23
18
23
Janvier
Février
Mars
Avril
Mai
Juin
Juillet
Août
Septembre

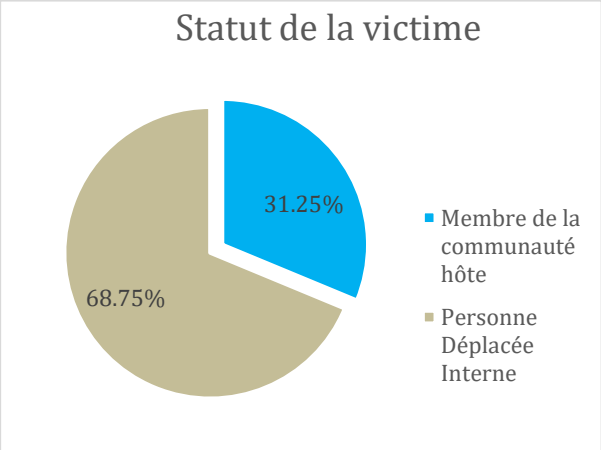
Statut de la victime
31.25%
68.75%
Membre de la communauté hôte
Personne Déplacée Interne

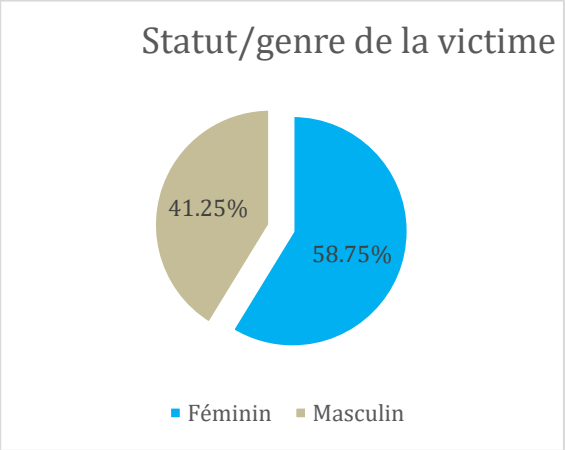
Statut/genre de la victime
41.25%
58.75%
Féminin
Masculin

- **Détails sur les incidents**

Le suivi de l'environnement de protection révèle une tendance préoccupante en septembre 2024, avec 23 incidents collectés impliquant 80 victimes, contre 18 incidents et 142 victimes en août. Bien que le nombre total d'incidents ait augmenté, il est important de noter que l'effectif de victimes a considérablement diminué, passant de 142 à 80. Cela pourrait s'expliquer par une hausse des violences, mais aussi une évolution dans la nature des incidents, impliquant des agressions moins massives mais plus fréquentes.

Cette hausse de 21 % des incidents souligne la détermination accrue des groupes armés à continuer de commettre des violations des droits humains.

Ci-dessous les détails des incidents répartis en sept (07) groupes relatifs à 12 types de violations :

- **Violences basées sur le genre : 19** survivantes comprenant neuf (09) cas de **viol** (8 femmes, 01 fille) et huit (08) cas d'agression sexuelle sur dix (10) femmes, survenus dans les communes de Fada N'Gourma, Matiacoali (province du Gourma), Diapaga (province de Tapoa) et Coalla (dans la Gnagna) et deux (02) cas d'agression **physique (02 femmes)** dans la commune de Fada N'Gourma.
- **Atteinte à la sécurité et à la liberté de la personne** : **18** personnes (13 femmes, 05 hommes) toutes des victimes d'enlèvement survenus dans les communes de Diapaga, de Namounou (province de la Tapoa) et celle de Manni (dans la Gnagna).
- **Atteinte au droit à la propriété : 11** personnes, toutes des hommes, soit 10 victimes d'extorsion de bétails, et un (01) homme victime de vol. Ces incidents sont survenus dans les communes de la Kompienga et de Fada N'Gourma.
- **Atteinte au droit au logement : 11** personnes comprenant trois (03) femmes, trois (03) filles et cinq (05) garçons tous victimes de harcèlement et menaces des propriétaires. Ces incidents sont survenus dans la commune de Diapaga (province de la Tapoa).
- **Atteinte au droit à la vie : neuf (09)** victimes de meurtre, comprenant deux (02) femmes, sept (07) hommes dans les communes de Diapaga (Tapoa) et de Thion (Gnagna).
- **Allégation de violations graves aux droits des enfants : sept (07)** enfants (06 filles, 01 garçon) soit six (06) enfants victimes d'enlèvement et un (01) autre de meurtre et mutilations. Ces incidents ont eu lieu dans les communes de la Kompienga, de Kantchari et de Diapaga.
- **Atteinte à l'intégrité physique et ou psychique : cinq (05)** personnes, soit trois (03) hommes, une (01) fille victime de menace, un (01) homme victime de coups et blessures dans les communes de Fada N'Gourma et de Namounou.

Parmi les 80 victimes, les PDI constituent une part significative, avec 57 victimes, représentant 68,75% du total. Cela souligne la vulnérabilité accrue de cette population, fortement exposée à la situation sécuritaire.

De plus, le fait que 58,75% des victimes soient de sexe féminin, majoritairement des femmes (45%), illustre leur rôle crucial en tant que pourvoyeuses de ressources, mais aussi le risque accru de violences auquel elles sont exposées, lorsqu'elles partent à la recherche des moyens de subsistance. Les violences basées sur le genre, représentant 23,75% des victimes, montrent la nécessité d'une réponse immédiate et adaptée pour protéger les femmes et les filles.

V. Situation par secteur

V.1. Violences basées sur le genre (VBG)

- **Eléments clés**

Cinq (05) incidents de VBG impliquant 19 survivantes ont été documentés au cours du mois de septembre, contre trois (03) en août, soit une hausse de 40%. Il s'agit de neuf (09) cas de viol, de huit (08) cas d'agressions sexuelles et de deux (02) cas d'agression physique. Les présumés auteurs de ces violations sont les membres de la communauté et les groupes armés.

- **Activités de prévention et réponses**

En termes de réponses, les survivantes de viol de Matiakoali, de Diapaga et de Kontiandi ont été référées aux centres de santé desdites localités pour une prise en charge médicale. De même, les dix (10) à Fada N'Gourma, en plus de l'appui psychosocial apporté à travers le projet INTERSOS sous financement BHA, ont bénéficié d'une prise en charge médicale de la part de la croix Rouge burkinabè.

V.2. Protection de l'enfance

- **Eléments clés**

Au cours du mois, trois (03) cas d'allégations de violations graves des droits des enfants ont été rapportés, marquant une diminution de 50 % par rapport au mois d'août qui en a enregistré six (06). Il s'agit de deux (02) cas d'enlèvement d'enfants dans les communes de Diapaga et de Kantchari (province de la Tapoa) et un (01) cas de meurtre et mutilations dans la commune de la Kompienga. Au total, ces violations ont fait sept (07) victimes constituées de quatre (04) filles déplacées internes et de trois (03) enfants hôtes (02 filles ,01 garçon).

- **Activités de prévention et de réponses**

Le suivi a permis de constater que les deux (02) filles enlevées à Kantchari en compagnie de leurs mères, ont été relâchées au cours du mois.

V.3. Etat de droit

- **Eléments clés**

L'accès aux services juridiques et judiciaires reste limité comme les mois précédents pour les populations vivant dans les communes sous blocus notamment à Diapaga et à Bogandé. Cela est du fait de l'activisme des groupe armés obligeant à délocaliser ces institutions à Fada N'Gourma, rendant ainsi l'accès difficile aux populations. Ceux qui essaient d'accéder à ces services, sont obligés de faire face au risque lié aux EEI tout en parcourant de très longues distances.

- **Activités de prévention et de réponses**

Vingt-cinq (25) séances de sensibilisation sur l'importance des documents civils et les services disponibles ont été réalisées avec l'appui des assistants légaux du projet INTERSOS sous financement BHA à Tibga, Kantchari, à Diabo, à Pama, à Partiaga, à Yamba, Matiacoali, à Tansarga et à Logobou. Elles ont touché **499 personnes** constituées de 79 filles, 240 femmes, 69 garçons et 111 hommes.

Bien que non réalisé directement par INTERSOS, il convient de signaler la remise de 2,000 Cartes Nationales d'Identité Burkinabè (CNIB) à des PDI et membres de la communauté hôte à Bogandé, dans

la province de Gnagna les 02 et 03 septembre 2024 par la Direction Générale pour la Modernisation de l'État Civil (DGMEC).

V.4. Personnes ayant des besoins spécifiques

- **Eléments clés**

Au cours du mois, **347** Personnes à Besoins Spécifiques (PBS) à savoir 14 filles, 255 femmes, 18 garçons et 60 hommes ont été identifiées à Diapaga, Bogandé, Kompienga,Tibga, Diabo, Matiacoali, Fada N'Gourma, Thion, Manni, Coalla, Bilanga, Liptougou, Diapangou, Kantchari, Pama, Piela et Gayéri. On dénombre **286 PDI** (07 filles, 224 femmes, 13 garçons et 42 hommes) et **61 hôtes** (07 filles, 31 femmes, 05 garçons et 18 hommes). La répartition selon les vulnérabilités indique 236 femmes cheffes de ménages sans revenus, avec des enfants à charge, 78 hommes chefs de ménage sans revenus, avec plus de 10 personnes à charge, 14 enfants sans documents d'état civil et 19 personnes dans des conditions médicales critiques.

- **Activités de prévention et de réponses**

347 Personnes à besoins spécifiques ont été orientées vers des services adaptés. Il s'agit de 332 personnes référées à l'action humanitaire dans plusieurs localités (Bogandé, Gayéri, Diapaga, Diapangou, Diabo, Fada N'Gourma, Tibga) pour une assistance en vivres. Cinq (05) personnes ont été dirigées vers le projet INTERSOS, financé par SV, pour un soutien sanitaire, 10 personnes ont été envoyées à l'ONG Médecins Sans Frontières à Kantchari pour un soutien sanitaire.

V.5. Cohésion sociale

- **Eléments clés**

A l'instar du mois précédent, les tensions entre les personnes déplacées internes (PDI) et les communautés hôtes observées au cours du mois dans les zones d'accueil telles que Bogandé, Fada N'Gourma, Gayéri, Kantchari, Diabo, Tibga, tournent autour de la restriction des zones de pâturage.
Les terres cultivables sont limitées et leur exploitation par les PDI sans le consentement des propriétaires locaux engendre des disputes généralement réglées par les leaders communautaires. Cela est particulièrement observé à Kantchari dans la province de la Tapoa. Les zones de pâturage sont également réduites, ce qui pose un problème pour les éleveurs qui doivent partager ces ressources limitées avec les PDI.

- **Activités de prévention et de réponses**

En termes de prévention, 49 séances de sensibilisation sur le vivre ensemble, le partage et la gestion des ressources, le dialogue, le respect et la tolérance ont été réalisées par INTERSOS conjointement avec les volontaires des OSC TODIMA et AEJTB. Elles ont eu lieu à Fada N'Gourma, Bogandé, Kantchari, Pama, Coalla, Liptougou, Bilanga, Gayéri, Mani, Piela, Diapaga, Diabo, Tibga, Diapangou, Tansarga, Namounou, Matiacoali, Yamba et Kompienga. Ont pris part à ces séances, 1,072 personnes constituées de 166 filles, 474 femmes, 135 garçons et 297 hommes.

De plus, un théâtre forum a été réalisé à Kantchari (en collaboration avec la troupe théâtrale JOUNLI) sur l'entraide, le partage des ressources et l'acceptation des différences ethniques. Cette activité a regroupé environ 354 personnes composées de 77 filles, de 102 femmes, de 77 garçons et de 98 hommes avec l'implication des autorités locales.

Dans le même sens, une rencontre avec l'observatoire Départemental de Prévention et de Gestion des conflits communautaires (ODPREGECC) de Kantchari, a permis d'élaborer un plan d'actions en lien avec le renforcement du vivre ensemble. Dans ce plan, l'observatoire prévoit de réaliser une journée des communautés, un match de football, et une campagne de sensibilisation sur le vivre ensemble avec l'appui du projet.

V.6. Logement, terre et biens (LTB)

- **Eléments clés**

Cinq (05) incidents liés au logement, terre et biens ont été collectés par le dispositif de monitoring de protection, impliquant 22 personnes, soit 21 PDI (03 filles, 03 femmes, 05 garçons, 10 hommes) et un (01) homme de la communauté hôte. De façon spécifique, il s'agit de 11 victimes d'atteinte au droit au logement (harcèlement et menaces des propriétaires) dans la commune de Diapaga (province de la Tapoa) et de 11 victimes d'atteinte au droit à la propriété (vol et extorsion de bétails), dans les communes de Namounou (Tapoa) et de Fada N'Gourma (province du Gourma).

- **Activités de prévention et de réponses**

A Fada N'Gourma, les dix (10) victimes d'extorsion de bétails ont été orientées vers l'action humanitaire du Gourma pour un appui psychosocial, tandis que les 11 victimes de harcèlement et menaces par leur propriétaire à Diapaga sont en cours d'assistance pour le paiement des frais de loyer en collaboration avec l'action sociale.

V.7. Protection à base communautaire

Au cours du mois de septembre 2024, l'implication des différentes structures communautaires (points focaux communautaires, comités locaux de protection) dans la réalisation des diverses activités a permis d'identifier et de référer 347 PBS, 40 cas de protection et de documenter 23 incidents. Les acteurs communautaires qui ont contribué à la réalisation du monitoring de protection sont :

- Dix (10) points focaux (03 femmes, 07 hommes) mis en place par INTERSOS dans les provinces du Gourma, de la Kompienga, de la Komondjari, de la Tapoa et de la Gnagna
- Dix (10) comités de protection constitués de 120 membres (35 femmes et 85 hommes) mis en place par INTERSOS dans les cinq (05) provinces ;
- Plusieurs informateurs clés et relais communautaires identifiés à travers toutes les cinq (05) provinces et 27 communes par les moniteurs.

En plus des structures communautaires il y a eu l'implication active des OSC TODIMA (05 comités, 10 volontaires) et AEJTB (08 comités locaux et 10 volontaires de protection).

Dans le cadre du renforcement du mécanisme communautaire, deux (02) comités de cinq (05) membres chacun et deux (02) volontaires de protection ont été mis en place à Kantchari et ont été formés sur les mécanismes d'alerte rapide, l'éducation aux engins explosifs improvisés. Au total, 12 personnes (04 femmes, 08 hommes) ont pris part à la séance.

De même, en vue de renforcer les capacités des acteurs sur les concepts clés de la protection à Kantchari, une formation a été réalisée sur les thématiques de protection (protection de l'enfance, VBG, logement terre et biens, lutte anti-mine), la protection spécialisée, la protection intégrée, la protection transversale et la PSEA. Ont pris part à ladite formation, 42 participants (06 femmes, 36

hommes) venant des structures suivantes : INTERSOS, MSF, CIAUD, OCADES, PUI, CDE, TIN TUA, la mairie, la préfecture, la santé, les religieux, les coutumiers et les comités locaux de protection.

VI. Partage d'informations et coordination

Au cours du mois INTERSOS a collaboré avec le partenaire et les autres ONG dans le cadre du partage des informations et le renforcement de la collaboration. Ci-après le détail de ces rencontres :

- **Lundi 2 septembre 2024 à Tibga :** rencontre avec la volontaire AEJTB et le comité INTERSOS sur les points suivants abordés : **les points des PBS assistées en juillet 2024 et le renforcement de capacités sur les stratégies de suivi des incidents de protection et le partage des informations**. Au total six (06) membres de comité (05 femmes, 01 homme) ont pris part à la rencontre ;
- **Mardi 10 au jeudi 12 septembre 2024** : participation à l'activité de l'évaluation multisectorielle initiée par le HCR Fada N'Gourma impliquant les ONG partenaires, les OSC et les services étatiques ;
- **Mardi 17 septembre 2024 à Fada N'Gourma** : rencontre d'échanges avec les membres du comité de protection à Fada N'Gourma, avec la présence de huit (08) membres, dont cinq (05) femmes et trois (03) hommes. Les discussions ont principalement porté sur des points clés à savoir la **présentation des plans d'action et les stratégies de remontée des informations.**

VII. Recommandations

Province	Localité	Objet	Destinataire	Niveau de mise en œuvre	Commentaires
Gourma, Tapoa, Komondjari, Kompienga, Gnagna	Fada N'Gourma, Diabo, Tibga, Diapangou, Gayéri, Diapaga, Bogandé, Kompienga	Apporter une assistance en nature au profit des PBS et de cas de protection identifiés	INTERSOS- UNHCR	A suivre	En août 2024, 435 PBS et 34 cas de protection ont été identifiées mais les ressources sont limitées quant à leur assistance par le monitoring
Gourma, Gnagna, Tapoa	Diapaga, Coalla, Matiacoali, Fada N'Gourma	Renforcer les mécanismes de protection et de soutien pour les femmes et les filles, afin de garantir leur sécurité et leur dignité.	INTERSOS, Tin Tua, AoR VBG	A suivre	Au regard du nombre de survivantes de VBG (19) signalé en septembre 2024, il est crucial de renforcer les séances de sensibilisations
Gnagna, Gourma	Bogandé, Diabo	Apporter une assistance en abris au profit de 850 ménages en déplacement	Clusters Abris/ÂME	A suivre	Il s'agit du nombre de personnes en déplacement courant juillet 2024
Tapoa	Diapaga, Partiaga	Renforcer les mécanismes de protection en assurant la présence de forces de sécurité en vue de protéger les civils.	Autorité régionale en charge de sécurité	A suivre	48 survivant- e- s d'agressions physiques ont été signalés à travers le dispositif de monitoring (en juin) et 42 en juillet 2024
Gnagna, Gourma	Bogandé, Diabo	Apporter une assistance en abris/AME au profit de 400 ménages nouvellement déplacés	Cluster protection sous national de l'Est/cluster Abris AME	A suivre	Il s'agit des personnes qui sont à leur premier déplacement dans les communes de Bogandé et de Diabo.